



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Dixième session

22-24 juin 2021

PRÉPARATION DU *TROISIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE*

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction	1-3
II. Historique	4-6
III. Rapports nationaux et autres processus de collecte de données	7-16
IV. Études thématiques de référence	17
V. Budget	18
VI. Examen du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	19- 21
VII. Indications que le Groupe de travail est invité à donner	22

Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

I. INTRODUCTION

1. Le programme de travail pluriannuel de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) prévoit la présentation du troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (le troisième rapport) à la dix-neuvième session ordinaire de la Commission.
2. En 2019, la Commission a demandé aux points focaux nationaux de faire rapport, entre janvier et décembre 2020, sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le deuxième Plan d'action mondial), pour la période allant de juillet 2014 à décembre 2019, au moyen du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (WIEWS). En outre, elle a invité les points focaux à communiquer un résumé descriptif des progrès accomplis (de janvier 2012 à décembre 2019), avec indication des lacunes à combler et des difficultés restantes. La Commission a demandé à la FAO de proposer des études thématiques de référence, notamment sur les échanges mondiaux de matériel génétique, depuis et vers les banques de gènes, afin de compléter les informations qui serviront à l'élaboration du troisième rapport. Elle a demandé à la FAO de préciser, pour toutes les études thématiques de référence proposées, leur objectif, leur contenu et leur contribution à l'élaboration du troisième rapport, pour examen par le Groupe de travail.
3. On trouvera dans le présent document des informations détaillées sur l'état d'avancement de la préparation du troisième rapport, notamment sur les rapports nationaux, et une brève description des études thématiques de référence proposées.

II. HISTORIQUE

4. Le premier rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (le premier rapport) a été publié en 1996, à l'occasion de la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques¹. Plus de 155 pays ont contribué à sa préparation. Les conclusions de cette première évaluation de l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) dans le monde ont conduit à l'adoption du premier Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture par la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques.
5. En 2009, la FAO a publié le deuxième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (le deuxième rapport)², que la Commission a approuvé à sa douzième session ordinaire³. Ce deuxième rapport se fondait essentiellement sur les rapports nationaux de 115 pays. Il mettait en évidence les principaux changements et évolutions survenus depuis 1996 et recensait les lacunes et les besoins les plus importants s'agissant de la conservation et de l'utilisation durable des RPGAA. Comme suite au deuxième rapport, la Commission a décidé de réviser le Plan d'action mondial et, en 2011, a approuvé le deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le deuxième Plan d'action mondial)⁴, que le Conseil de la FAO a ensuite adopté au nom de la Conférence⁵.
6. En 2013, la Commission a décidé que le projet de troisième rapport devait lui être présenté à sa dix-huitième session ordinaire, en 2021⁶. En 2017, à sa seizième session ordinaire, la Commission a révisé le calendrier de la préparation du troisième rapport et repoussé la présentation de celui-ci à sa dix-neuvième session, en 2023⁷.

¹ ITCPR/96/REP.

² <http://www.fao.org/3/i1500e/i1500e00.htm>.

³ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 17.

⁴ FAO, 2011. *Deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Rome. (Également consultable à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/i2624e/i2624e00.htm>).

⁵ CL 143/REP, paragraphe 43.

⁶ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 101.

⁷ CGRFA-16/17/Rapport Rev.1, paragraphe 66.

III. RAPPORTS NATIONAUX ET AUTRES PROCESSUS DE COLLECTE DE DONNÉES

7. Comme lors des évaluations mondiales précédentes, le troisième rapport reposera sur les informations fournies par les pays, qui seront complétées par les rapports des organisations internationales compétentes et les études thématiques de référence.

8. Conformément à l'approche que la Commission a approuvée à sa dernière session, le troisième rapport ne sera plus élaboré sur la base de rapports de pays distincts⁸, mais sur la base de données recueillies au cours de deux périodes, à savoir de janvier 2012 à juin 2014 et de juillet 2014 à décembre 2019. Les points focaux nationaux ont fait rapport sur la première période entre janvier 2015 et décembre 2017 et ont commencé à faire rapport sur la deuxième période en janvier 2020. L'établissement de ces rapports a été facilité par un questionnaire en ligne, qui s'appuyait sur les indicateurs approuvés par la Commission. Pendant le deuxième cycle de rapports, en 2020, les points focaux nationaux ont complété les données fournies en faisant rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial entre janvier 2012 et décembre 2019 et les difficultés restant à surmonter («résumé descriptif»).

9. Les directives pour l'établissement des rapports nationaux, qui incluent le rapport type révisé par la Commission en 2019⁹, aident les pays à établir leur résumé descriptif pour chacune des 18 activités prioritaires du deuxième Plan d'action mondial.

10. Le système WIEWS, outil en ligne mis au point par la FAO et disponible dans toutes les langues officielles de l'Organisation, facilite la communication de données normalisée par les points focaux nationaux et les parties prenantes nationales, et aide à analyser les statistiques nationales. Il permet aux points focaux nationaux d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et les oriente dans l'élaboration des résumés descriptifs pour chacune des 18 activités prioritaires du deuxième Plan d'action mondial.

11. Au total, 78 pays ont fourni des informations sur la première période considérée (2012-2014), même s'ils n'ont pas tous répondu à toutes les questions. En 2016, la FAO a présenté une analyse préliminaire de l'état d'avancement de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial, sur la base des données communiquées par 43 pays jusqu'à mars 2016¹⁰.

12. En 2019, la FAO a invité les États Membres¹¹ à communiquer leurs données sur la deuxième période considérée, par l'intermédiaire de leurs points focaux nationaux, entre janvier et décembre 2020. Les points focaux nationaux avaient également la possibilité de communiquer des données pour la première période considérée ou de réviser ou compléter les données déjà transmises. Un rappel a été envoyé en avril 2020¹². De plus amples informations, notamment sur le système WIEWS, le manuel de l'utilisateur¹³ et les directives concernant la préparation des rapports nationaux sont disponibles en ligne dans toutes les langues officielles de la FAO¹⁴. Une foire aux questions (FAQ) très complète, fournissant des explications détaillées sur toutes les questions et tous les indicateurs, et un glossaire sont également disponibles en ligne.

13. En 2020, la FAO a organisé des formations en ligne, en anglais, en espagnol et en français, pour aider les points focaux nationaux et les parties prenantes à établir leur rapport. Ces formations ont été l'occasion de présenter brièvement le processus d'élaboration du troisième rapport et les directives

⁸ CGRFA-17/19/9.4; CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 69.

⁹ CGRFA-17/19/9.2/Inf.6.

¹⁰ Assessment of the Implementation of the Second Global Plan of Action for Plant Genetic Resources for Food and Agriculture 2012–2014 (Évaluation de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture [2012-2014]) - CGRFA/WG-PGR-8/16/Inf.1 Rev.1 et CGRFA-16/17/Inf.17.2.

¹¹ CSL C/CBD-10 (juin 2019) <http://www.fao.org/3/ca5229en/ca5229en.pdf>.

¹² CSL C/AGP-30 (avril 2020) http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/wiews/docs/C_AGP_30_e.pdf.

¹³ <http://www.fao.org/wiews/en/>; Outil de WIEWS sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture - Manuel de l'utilisateur (également consultable à l'adresse suivante: http://www.fao.org/pgdfa/resources/documentlogs/UserManual_FR.pdf).

¹⁴ CGRFA/WG-PGR-10/21/4/Inf.1, Préparation des rapports nationaux pour le *Troisième Rapport sur L'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.

pour la préparation des rapports nationaux, et de donner des informations détaillées sur le fonctionnement du système WIEWS et les résultats attendus. Plus de 440 personnes de plus de 75 pays ont participé à ces sessions de formation et les participants ont pu en visionner les enregistrements sur la plateforme Zoom. La FAO a fourni une assistance technique ponctuelle, y compris de courtes sessions de formation sur les questions posées et les problèmes rencontrés par certains pays, aux points focaux nationaux et aux parties prenantes qui en ont fait la demande.

14. Au 31 mars 2021, 128 pays avaient désigné un point focal national et, malgré les difficultés engendrées par la pandémie de covid-19 et les confinements et restrictions de voyage qui en ont résulté, 45 pays avaient établi un rapport en ligne et un pays avait fourni un rapport distinct. De plus, 24 pays étaient à un stade avancé du processus d'élaboration de rapport, tandis que 15 venaient de l'entamer. En outre, en faisant rapport sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial entre juillet 2014 et décembre 2019, 50 pays ont également fourni des informations sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial entre janvier 2012 et juin 2014. Six de ces 50 pays faisaient rapport pour la première fois sur la première période considérée, ce qui porte à 84 le nombre de pays ayant communiqué des données sur cette période.

15. La participation de parties prenantes nationales clés à la préparation du troisième rapport est essentielle. Plus de 600 institutions et organisations ont communiqué des informations sur la conservation et l'utilisation durable des RPGAA pendant le premier cycle de rapports. Il ressort des premiers résultats du deuxième cycle de rapports que plus de 900 parties prenantes ont communiqué des données. À ce jour, plus de 1 130 parties prenantes ont fourni des données sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial, qui serviront à élaborer le troisième rapport.

16. Les organisations internationales et régionales compétentes ont été invitées à contribuer à la préparation du troisième rapport en répondant à une enquête *ad hoc*. Au 17 avril 2021, 12 organisations internationales avaient communiqué des informations sur leurs activités concernant les deux périodes considérées.

IV. ÉTUDES THÉMATIQUES DE RÉFÉRENCE

17. À sa dernière session, la Commission a demandé à la FAO de proposer des études thématiques de référence, notamment sur les échanges mondiaux de matériel génétique, depuis et vers les banques de gènes, afin de compléter les informations qui serviront à l'élaboration du troisième rapport. Elle a demandé à la FAO de préciser, pour toutes les études thématiques de référence proposées, leur objectif, leur contenu et leur contribution à l'élaboration du troisième rapport¹⁵. La liste des études thématiques de référence proposées, qui figure à l'*annexe I* du présent document, répond à cette demande.

V. BUDGET

18. La FAO a ouvert des crédits dans le budget du Programme ordinaire et l'Espagne, la Norvège et la Suisse ont débloqué des fonds, y compris par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire multidonateurs de la Commission, pour aider 48 pays à établir leurs rapports nationaux, notamment en consultant les parties prenantes nationales et en louant les services de spécialistes locaux. Le budget nécessaire à l'élaboration du troisième rapport figure à l'*annexe II*. Il faut encore mobiliser 675 000 USD de ressources extrabudgétaires.

VI. EXAMEN DU DEUXIÈME PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

19. Il faut réexaminer périodiquement le deuxième Plan d'action mondial et l'actualiser si nécessaire, afin que ce cadre stratégique réponde toujours à sa finalité.

¹⁵ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 70.

20. Aux termes du deuxième Plan d'action mondial, la Commission planifiera l'examen de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial ainsi que l'examen du deuxième Plan d'action mondial lui-même, dans son Programme de travail pluriannuel, en coopération étroite avec l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité). L'examen devrait tenir compte des progrès accomplis aux niveaux national, régional et international dans l'exécution, l'élaboration et les ajustements dont le deuxième Plan d'action mondial aura fait l'objet, si nécessaire.

21. Le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander à la Commission, compte tenu des résultats du troisième rapport, et après la tenue de consultations régionales, que le deuxième Plan d'action mondial soit examiné et modifié, le cas échéant, en vue de son examen par la Commission à sa douzième session ordinaire.

VII. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL EST INVITÉ À DONNER

22. Le Groupe de travail souhaitera peut-être:

- i) examiner et modifier, le cas échéant, la liste d'études thématiques de référence, en vue de son examen par la Commission;
- ii) recommander à la Commission de repousser au 31 décembre 2021 la date limite de présentation des rapports nationaux qui serviront à l'élaboration du troisième rapport;
- iii) recommander, compte tenu des résultats du troisième rapport, et après la tenue de consultations régionales, l'examen et la modification, le cas échéant, du deuxième Plan d'action mondial en vue de son examen par le Groupe de travail, puis par la Commission à sa douzième session ordinaire;
- iv) recommander à la Commission d'inviter les donateurs à continuer de soutenir la FAO en apportant les ressources extrabudgétaires nécessaires à la mise au point de la version finale du troisième rapport et à sa publication, ainsi qu'à l'examen du deuxième Plan d'action mondial.

ANNEXE I

LISTE RÉVISÉE DES ÉTUDES THÉMATIQUES DE RÉFÉRENCE PROPOSÉES

Le troisième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (le troisième rapport) s'appuiera sur les données et les résumés descriptifs sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le deuxième Plan d'action mondial) pour la période allant de janvier 2012 à juin 2019. Il exposera les progrès accomplis ainsi que les lacunes et les difficultés communiquées par les points focaux nationaux concernant les 63 indicateurs sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial. En réponse à la demande de la Commission, qui avait invité la FAO à proposer des études thématiques de référence afin de compléter les sources d'information ci-dessus qui serviront à l'élaboration du troisième rapport, on trouvera dans la présente *annexe* la liste révisée d'études portant sur des thèmes transversaux qui ont une incidence sur la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA). Les études thématiques, qui fourniront le contexte du troisième rapport, couvrent les nouveaux enjeux, les progrès et/ou les tendances, en particulier dans les disciplines scientifiques et technologiques, les questions juridiques et réglementaires, les politiques, les normes et les évolutions sociales survenues depuis la publication du *Deuxième Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le deuxième rapport)¹⁶. Les thèmes proposés sont les suivants:

- **Changement climatique.** Les phénomènes météorologiques extrêmes continueront d'avoir des répercussions sur les lieux et les modalités de conservation des RPGAA, en particulier les variétés sauvages apparentées à des variétés cultivées et les végétaux sauvages constituant une source d'aliments. Ils ont une incidence sur la répartition et sur l'évolution des caractéristiques d'adaptation de ces RPGAA et influent sur les décisions prises quant à la manière dont ces ressources sont utilisées, s'agissant notamment de la sélection de variétés de plantes tolérantes à des conditions environnementales difficiles. C'est pourquoi une grande partie des contributions déterminées au niveau national¹⁷ en vue de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat¹⁸ comprennent des mesures visant à adapter la production agricole aux aléas des changements climatiques. Pour s'acquitter de leurs obligations au regard des contributions déterminées au niveau national et mettre en œuvre le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe¹⁹ ainsi que l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture²⁰ (qui vise aussi à remédier aux vulnérabilités de l'agriculture et, partant, de la sécurité alimentaire et de la nutrition face aux changements climatiques), les pays auront besoin de soutien et d'outils, par exemple pour prévoir quelles RPGAA seront les plus menacées et trouver comment les préserver et les utiliser durablement. Une étude approfondissant les résultats de l'étude exploratoire intitulée *Scoping study on the role of genetic resources for food and agriculture in adaptation to and mitigation of climate change*²¹ (étude exploratoire sur le rôle des RPGAA dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets) sur les effets que le changement climatique a sur les pratiques d'adaptation et d'atténuation serait donc un complément utile au troisième rapport. Des données empiriques sur les tendances observées – au fil du temps et d'une région à l'autre –, les lacunes et besoins mis en évidence et des prévisions pourraient être des compléments précieux au chapitre 2 et au chapitre 3 du rapport, portant respectivement sur la conservation et sur l'utilisation durable des RPGAA.
- **Nutrition.** La faim cachée, à savoir les carences en micronutriments, et l'obésité, sont des problèmes de santé publique majeurs. La communauté internationale est déterminée à lutter contre ces fléaux, notamment au moyen du Cadre d'action de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition²² et de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025)²³. Alors que le Prix

¹⁶ <http://www.fao.org/docrep/013/i1500e/i1500e00.htm>.

¹⁷ <http://unfccc.int/focus/items/10240.php>.

¹⁸ http://unfccc.int/files/home/application/pdf/paris_agreement.pdf.

¹⁹ <https://www.unisdr.org/we/coordinate/sendai-framework>.

²⁰ https://unfccc.int/files/meetings/bonn_nov_2017/application/pdf/cp23_auv_agri.pdf.

²¹ CGRFA/WG-PGR-10/21/7/Inf.1.

²² <http://www.fao.org/3/a-mm215e.pdf>.

²³ <http://www.who.int/nutrition/decade-of-action/workprogramme-2016to2025/en/>.

mondial de l'alimentation 2016 a été attribué à des travaux sur la biofortification des cultures de base et l'amélioration de l'accès des populations vulnérables à ces cultures²⁴, la malnutrition n'a eu de cesse de progresser ces dernières années²⁵. Il faut donc accorder une priorité élevée à l'amélioration de la qualité et des caractéristiques nutritionnelles des variétés améliorées, qui doit constituer un objectif normal de la sélection végétale, et à la diversification des régimes alimentaires, qui doivent comporter des légumes feuilles et des légumes secs. En plus d'être pertinente pour le chapitre 3 sur l'utilisation durable des RPGAA, cette étude donnera aussi du contexte au chapitre 2 sur la conservation des RPGAA, en particulier dans la mesure où les personnes qui vivent avec peu de ressources dans les pays en développement dépendent des plantes sauvages qu'elles récoltent à des fins alimentaires pour trouver leurs micronutriments. Aujourd'hui, bien que l'on dénombre près de 30 000 espèces végétales comestibles²⁶ et bien que plus de 6 000 espèces soient cultivées aux fins de la consommation humaine, 42 pour cent de l'offre alimentaire totale (kcal/personne/jour) pour l'alimentation humaine viennent de seulement trois cultures (le maïs, le blé et le riz). Une grande partie des sources potentielles d'éléments nutritifs d'origine végétale sont donc négligées, sont récoltées seulement dans la nature ou sont seulement semi-domestiquées. Une étude thématique de référence sur les contributions attestées et potentielles des RPGAA à l'amélioration de la nutrition sera un complément précieux aux informations communiquées par les pays.

- **Génotypage et phénotypage des RPGAA.** Grâce à de nouveaux outils et à de nouvelles méthodes bien plus efficaces, nous pouvons désormais produire un volume très important de données fiables sur le matériel génétique, à un coût et avec une rapidité que l'on n'aurait pu imaginer auparavant. Ainsi, en s'appuyant sur la Stratégie d'identification ciblée du matériel génétique, il est possible d'établir une caractérisation prédictive des nouvelles ressources génétiques en permettant l'affectation de propriétés phénotypiques ou génotypiques potentielles sur la base des données environnementales fournies par les sites de collecte ou des données relatives à des échantillons déjà caractérisés. Le coût moyen de production de données génétiques moléculaires a chuté ces dernières années. Couplée à l'amélioration des capacités humaines et institutionnelles, cette baisse rend possible l'utilisation systématique de plateformes génétiques moléculaires à haut débit qui permettent de produire rapidement et à bas coût d'énormes quantités de données. Le génotypage par séquençage, grâce auquel des séquences entières de génome de divers échantillons d'individus sont utilisées pour cataloguer les variations, en est un exemple. De même, des plateformes de phénotypage à haut débit, y compris celles qui s'appuient sur l'imagerie, sont utilisées pour produire des quantités importantes de données morphologiques, physiologiques et biochimiques à forte valeur prédictive. La phénotypique est une discipline relativement nouvelle qui vise à rapprocher les données phénotypiques et les données génotypiques et donc à faciliter l'établissement de relations de cause à effet entre les caractères observés et leurs fondements moléculaires. L'examen des progrès, des tendances et des lacunes dans ces domaines donnera du contexte non seulement pour les données communiquées par les pays concernant les chapitres 2 et 3 du rapport, mais aussi pour le chapitre 4 sur les capacités humaines et institutionnelles.
- **Nouvelles biotechnologies.** Les biotechnologies ne cessent d'évoluer et ont un impact profond sur la conservation et l'utilisation durable des RPGAA. Elles sont décrites dans le document intitulé *Recent developments in biotechnologies relevant to the characterization, sustainable use and conservation of genetic resources for food and agriculture* (faits récents survenus dans le domaine des biotechnologies en rapport avec la caractérisation, l'utilisation durable et la conservation des RPGAA)²⁷. L'étude thématique de référence portera sur l'évolution des applications des nouvelles biotechnologies, telles que la modification génomique, le forçage génétique, la biologie synthétique et le séquençage de nouvelle génération, aux fins de la conservation et de l'utilisation des RPGAA.

²⁴ https://www.worldfoodprize.org/en/laureates/2016__andrade_mwanga_low_and_bouis/ 6 CGRFA/WG-PGR-9/18/4.

²⁵ FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO. (Également disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.4060/ca9692en>).

²⁶ Base de données internationale sur les végétaux constituant une source d'aliments: <http://foodplantsinternational.com/plants/>.

²⁷ CGRFA/WG-PGR-10/21/8/Inf.1.

On y examinera à la fois les avancées scientifiques et technologiques et les politiques qui encadrent ces techniques.

- **Échange de matériel génétique.** Pour continuer d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, il est essentiel qu'il soit possible d'échanger du matériel génétique entre pays et entre régions. L'échange et la distribution de matériel génétique joueront également peut-être un rôle important lorsqu'il s'agira de restaurer des collections de plantes cultivées dans les centres d'origine ou d'assurer la diversité des espèces cultivées dans les champs des agriculteurs après une catastrophe. Cette étude thématique de référence sera fondée sur les informations relatives à l'échange de matériel génétique communiquées par les pays au moyen du système WIEWS sur les indicateurs 6, 28 et 29 du cadre de suivi du deuxième Plan d'action mondial²⁸ et dans la base de données du Système multilatéral du Traité. Cela étant, elle ne se limitera pas aux données habituellement communiquées par les pays et s'appuiera sur d'autres sources d'information en incorporant des données d'autres collections actives à propos desquelles les pays ne communiquent pour l'instant pas d'informations dans le système WIEWS. Elle portera également sur le matériel génétique de plantes cultivées ne figurant pas dans l'appendice 1 du Traité, et complètera ainsi les informations sur le matériel transféré dans le cadre de l'Accord type de transfert de matériel du Traité. Elle fournira également des informations sur les répercussions de la pandémie de covid-19 sur la distribution du matériel génétique. L'étude sera menée en collaboration avec le Secrétariat du Traité.

²⁸ Indicateur 6: nombre de variétés des agriculteurs/variétés locales fournies aux agriculteurs par des banques de gènes nationales ou locales (directement ou en passant par des intermédiaires); indicateur 28: nombre d'entrées distribuées par les banques de gènes aux utilisateurs de matériel génétique; indicateur 29: nombre d'échantillons distribués par les banques de gènes aux utilisateurs de matériel génétique.

ANNEXE II

**PROPOSITION DE BUDGET POUR ACHEVER L'ÉLABORATION
DU TROISIÈME RAPPORT
2021 ET 2022-2023²⁹ (EN MILLIERS D'USD)**

	2021		2022-2023		TOTAL		
	PO ³⁰	RE	PO ³¹	RE	PO	RE	PO+RE
Assistance fournie aux points focaux nationaux pour l'établissement de rapports nationaux ³²		68				68	68
Mise à jour, maintenance et modération du	12			49	12	49	61
Réalisation d'études thématiques de référence ³³		100		50		150	150
Analyse des données et mise au point d'une			38		38		38
Élaboration du projet de troisième rapport		30	120		120	30	150
Coordination de la mise à jour des annexes et mise à jour de celles-ci			21	22	21	22	43
Élaboration de la version abrégée			7	5	7	5	12
Mise en page et traduction (en cinq langues) du troisième rapport et de sa version abrégée ³⁴				232		232	232
Publication du troisième rapport et de sa version abrégée			24	119	24	119	143
Sortie officielle du troisième rapport (stratégie de communication)			19		19		19
TOTAL	12	198	229	477	241	675	916

PO = Programme ordinaire; RE = Ressources extrabudgétaires

²⁹ Dans l'hypothèse où la dix-neuvième session ordinaire de la Commission aurait lieu en 2023.

³⁰ Montant estimatif des contributions au titre du Programme ordinaire allouées au processus préparatoire et à l'élaboration du troisième rapport, ne comprenant pas les traitements du personnel du cadre organique et des services généraux existant de NSP.

³¹ Sous réserve de l'approbation du Programme de travail et budget par la Conférence de la FAO.

³² Assistance fournie à 15 pays en développement en vue de louer les services d'un consultant pour aider les points focaux nationaux à produire une évaluation de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et des résumés descriptifs. Budget: 4 500 USD par pays.

³³ Appui à la réalisation des études thématiques et d'autres documents de référence nécessaires, ainsi qu'aux réunions d'experts organisées aux fins de la préparation du rapport, en fonction des priorités définies par la Commission. Budget: 30 000 USD par étude pour cinq études thématiques.

³⁴ Montant estimatif pour un nombre de mots équivalent à celui du deuxième rapport.